



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La solution eParcours d'Île-de-France

Webinaire Santélien pour les Centres de Santé (et leurs partenaires)

19 mars 2026



fédération nationale des centres de santé



SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ

Numérique en santé, des enjeux majeurs pour les CDS

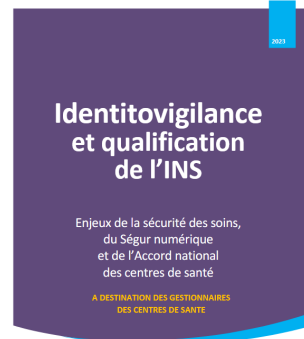
Cadre conventionnel FNCS – ARSIF 2024/2026

Soutien et accompagnement par la direction de l'innovation, de la recherche et de la transformation numérique

- Outils du numérique
- Déploiement Vague 2 du Ségur numérique – Direction de la coordination de la gestion du risque, l'assurance maladie

faciliter la consultation de l'information disponible dans Mon espace santé par les professionnels de santé ;
faciliter l'intégration des documents médicaux numériques reçus par MSSanté ;
renforcer la sécurité des systèmes d'information et de l'accès à leurs données ;
améliorer les usages clés (qualification de l'INS et alimentation systématique du DMP) ;
étendre le périmètre des logiciels concernés à 3 nouveaux couloirs (Sage-femme, Chirurgien-dentiste, Paramédical).

- En préparation par la FNCS en coopération avec l'ARSIF :
- webinaire sur les usages – mai/juin 2026
 - Webinaire sur les commandes auprès des éditeurs – sept/oct.2026



Intervenante et chapitres

Monia MEDDAH, ARS IDF

Pilote régionale Santélien (programme eParcours) et ROR

Responsable de la coordination des solutions numériques

DIRECTION DE L'INNOVATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

1 - Acculturation au numérique en santé

2 - Présentation de l'outil Santélien

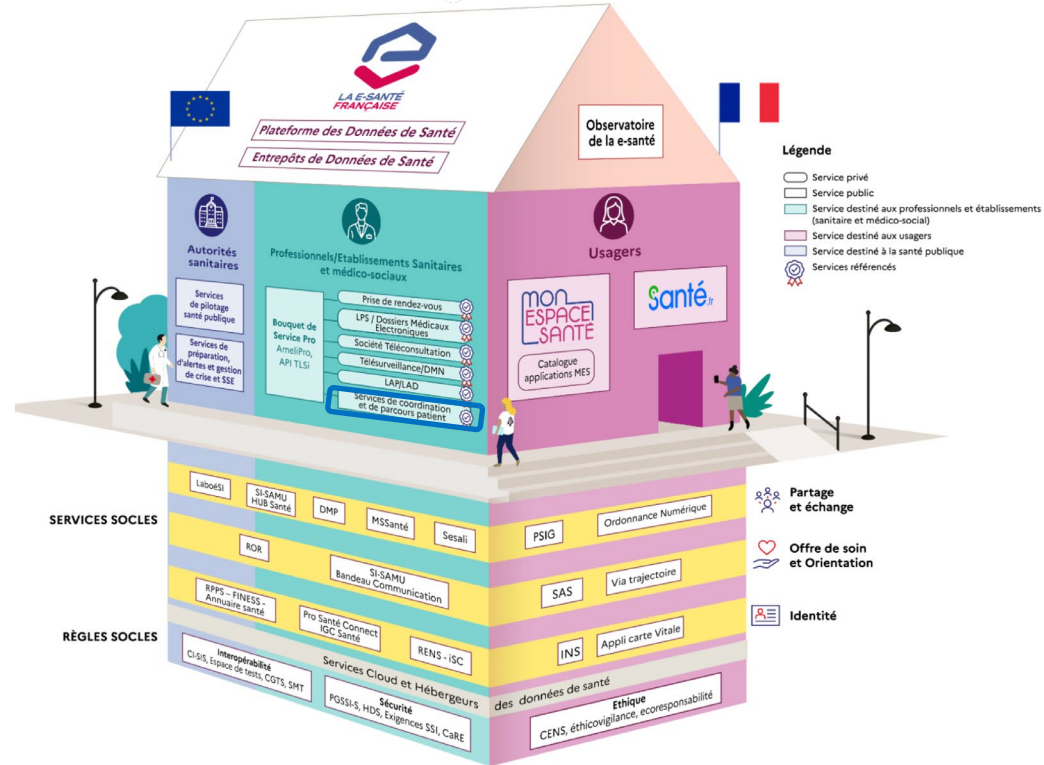
La doctrine du numérique en Santé

La eSanté : c'est tout ça !



- Doctrines numériques 2026**
- Incarnée par la maison du numérique en santé qui propose un cadre **d'urbanisation**
 - **Ouverture** de la concertation en ligne
→ *Participez ici*
 - **Objectif** « *d'accélérer le développement du numérique en santé et d'engager les acteurs privés et publics à développer des solutions numériques innovantes et utiles aux usagers et aux professionnels* » (DNS)

- Pour répondre aux besoins des acteurs, la région s'organise :**
- une gouvernance régionale du numérique en santé impliquant l'ARS avec une expertise métier transversale, le Grades, les équipes de déploiement et l'Assurance Maladie





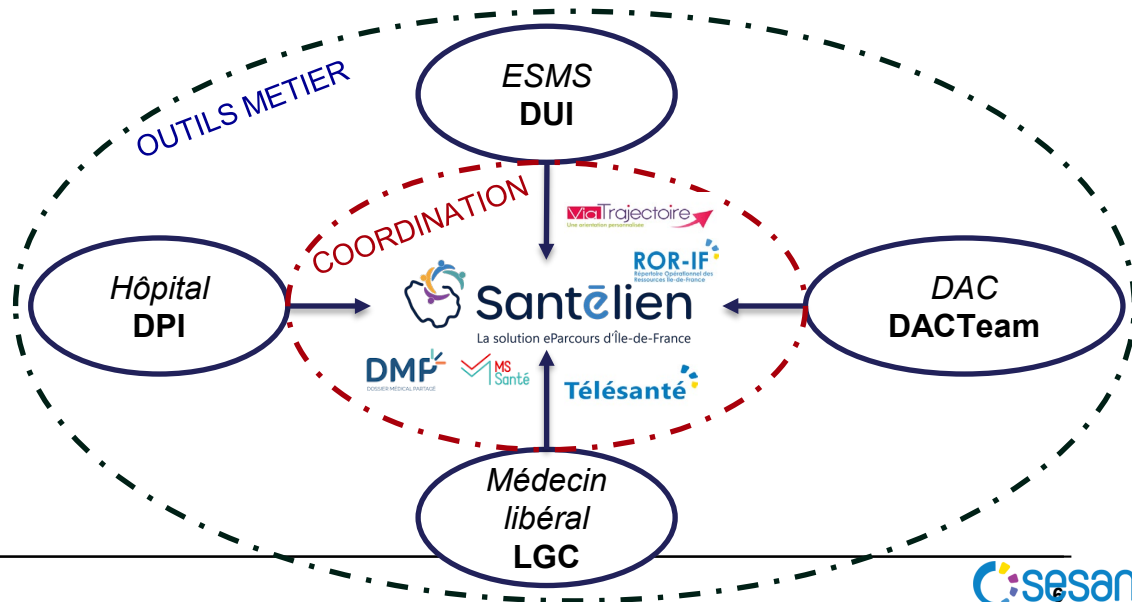
Le gage de réussite : avoir une seule solution de coordination

Il ne peut pas y avoir autant d'outils de coordination que de patients à prendre en charge et de partenaires

Les outils métiers ne sont pas des outils de coordination

Ex: si la CPTS a un outil pour échanger avec l'hôpital + 1 outil pour échanger avec les DAC + 1 outil pour échanger avec un ESMS + 1 outil avec les libéraux...

- Des outils métiers dédiés à chaque type d'établissement et professionnels
- Des outils dédiés à l'orientation et la coordination



Les actions proposées

Des équipes pour vous accompagner !



Accompagner les acteurs sur la formalisation de leurs besoins en coordination
Transformation des organisations avec l'arrivée du numérique

Accompagner les acteurs afin **d'optimiser** ou **construire**, dans chaque territoire, une **coordination** pluriprofessionnelle, en vue d'améliorer la prise en charge du patient, **en s'appuyant sur le numérique.**

→ toujours partir du besoin pour identifier la solution la plus adéquate



1 Référent(e) eSanté par DD ARS

1 Chef(fe) de projet eSanté par territoire pour accompagner les acteurs (portés par des DAC, CPTS, Hôpital,...)

1 Référent Sesan par Département + des Chef(fe)s de projets de déploiement régionaux par produit



Améliorer la prise en charge des patients ayant besoin d'une prise en charge coordonnée
(Plus largement que les patients complexes)

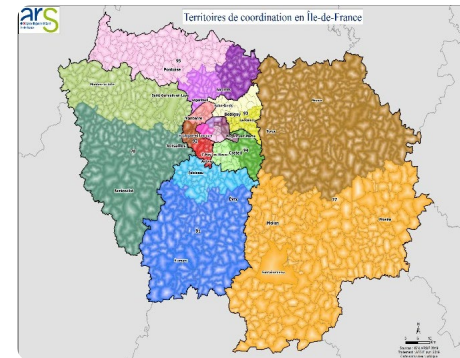


Renforcer et sécuriser la coordination entre professionnels

Équipe dédiée



Une meilleure coordination :
Ville-Hôpital
Ville-Ville



- **Accompagnement à l'identification et la formalisation des besoins organisationnels:**
→ *qui veut travailler avec qui? Comment? pour partager quoi? et pourquoi?*
LES ACTEURS DÉFINISSENT COMMENT ILS SOUHAITENT TRAVAILLER ENSEMBLE
- **Anticiper les paramétrages techniques**
(RPPS, CPS, ProSantéConnect/eCPS, ROR, Création des accès et rattachement aux équipes pour Santélien, ...)
- **Formation à l'usage de solutions et accompagnement à la prise en main**

Pour vous accompagner, en lien avec les référents eSanté en Délégations départementales :

1 CDP eSanté par territoire de coordination

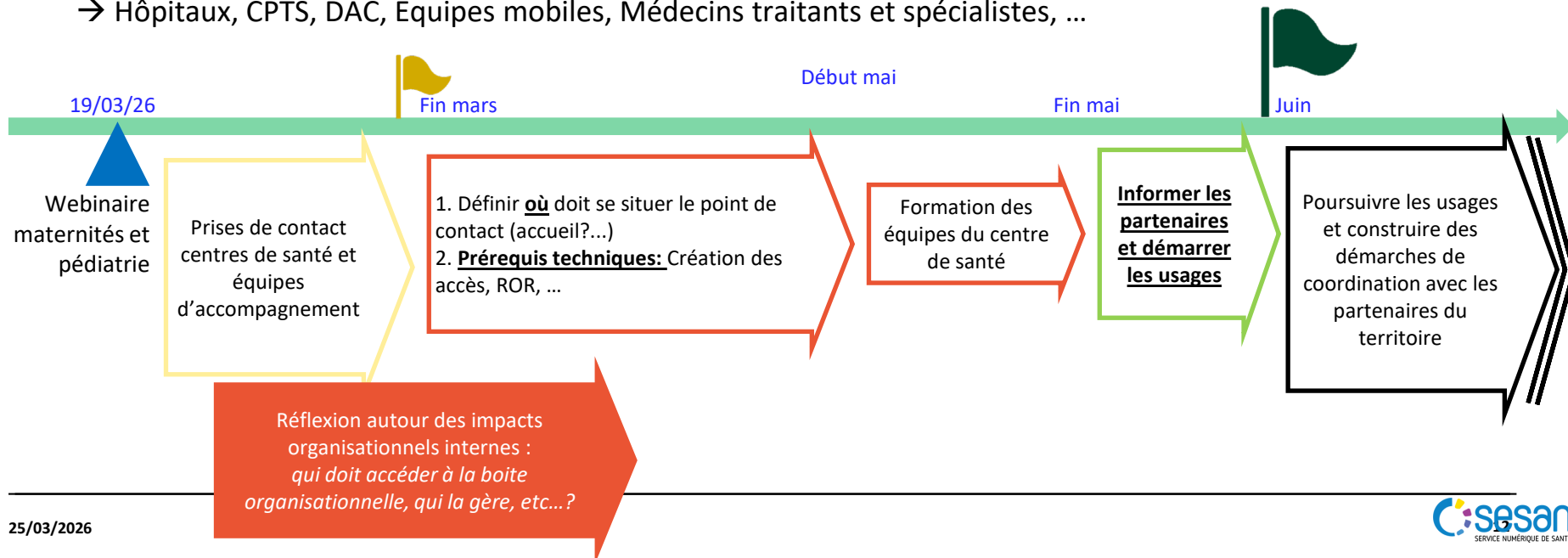
Les équipes Sesan aux niveaux territorial et régional

Étapes à suivre

Rappel : Objectif de créer un point de contact centre de santé, pour des échanges sécurisés avec vos partenaires

Proposition de calendrier

1. Installer Santélien : compte structure
2. Rendre visible ce point de contact à l'ensemble des acteurs de la ville (appui DD de l'ARS)
→ Hôpitaux, CPTS, DAC, Equipes mobiles, Médecins traitants et spécialistes, ...



Santélien









Santélien : la solution régionale de coordination sécurisée

Solution financée par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France
et opérée par le GIP Sesan

Son objectif :

faciliter la prise en charge coordonnée des patients en **fluidifiant le partage d'informations** entre professionnels de santé ou du secteur médico-social.

-  **Sécurisé** (Hébergement données de Santé, authentification forte)
-  Santélien est accessible aux professionnels **du sanitaire, du médico-social et du social**
-  **Santélien est un outil d'aide à l'organisation de la prise en charge ou de l'accompagnement de l'utilisateur**
-  Santélien est **complémentaire des outils Ségur** et intègre la **doctrine nationale du numérique en santé** (eParcours)
-  **Santélien n'est pas un dossier médical** : de par son rôle de consolider les informations nécessaires et pertinentes à la prise en charge, il peut tout de même contenir des informations médicales.
-  **Les patients cibles** : tous les patients qui ont besoin d'une prise en charge coordonnée. La solution eParcours n'est pas uniquement destinée qu'aux patients complexes.

Les fonctionnalités en détail

Une solution complémentaire aux outils Ségur



Tchat

Le seul tchat santé sécurisé gratuit en Île-de-France :

Échanges de textes, de photos, de fichiers

Échanges centrés patient ou par conversation thématique

Échanges inter-personnels, de groupes... avec tous les acteurs de santé d'IDF

Intégration 



Coordination

UN DOSSIER DE COORDINATION RÉGIONAL

Cercle de soins

Notes partagées

Partage de documents

Listes partagées de patients

Tâches

Séjours hospitaliers

Synthèse temporelle

Notifications d'évènements

Agenda pro et RDV patients

Délégation de droits

Parcours de soins structurés

Accès patient et télésuivi



SI métier



SI hospitaliers

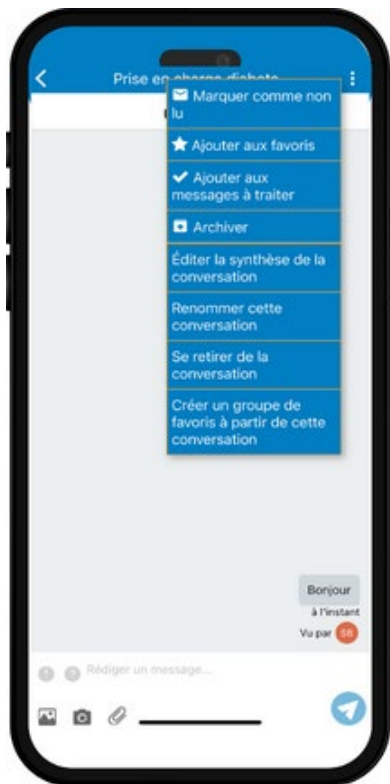
Connexion CPS et e-CPS



Interopéré



Le tchat sécurisé Santélien est disponible



- Disponible sur les stores Android et iOS



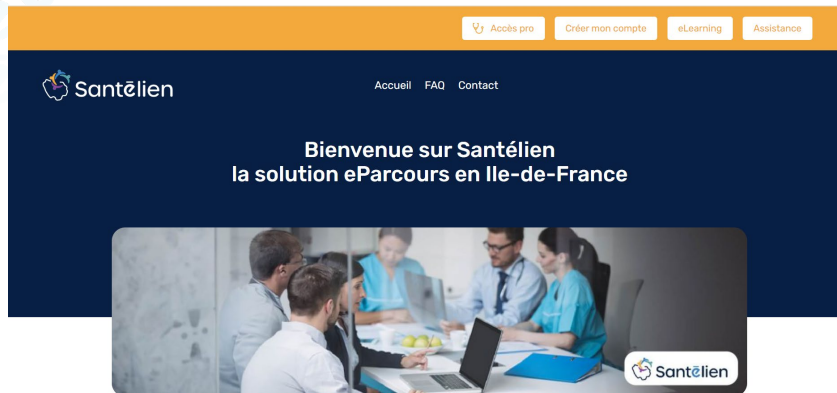
- Tchat sécurisé hors contexte dossier patient (discussions en contexte patient possible pour les utilisateurs du dossier de coordination)
- Inscription autonome pour les porteurs de cartes CPS (ou avec eCPS)



- Accessible depuis le site web : www.santelien.fr en cliquant sur "Accès pro"

Pour en savoir plus sur SANTELIEN

- **UN SITE WEB** : <https://www.santelien.fr/>




- **UN PARCOURS DE FORMATION AVEC TUTORIELS**





Filter 1 : Santélien - généralités

Filter 2 : Santélien - Tchat sécurisé en mobilité

COMMENT AJOUTER UN DESTINATAIRE À UNE CONVERSATION ?

1. Sélectionner la conversation dans l'onglet conversation et/ou boîte de réception
2. Cliquer sur le bouton  en haut de l'écran.
3. Saisir le nom du destinataire dans la barre de recherche et cliquer sur la Loupe
4. Cliquer sur le nom du destinataire apparu dans le résultat de recherche
5. Cliquer sur le bouton Valider en bas de l'écran.
6. Le destinataire est ajouté, et l'ensemble des participants à la conversation sont informés.

COMMENT ENVOYER DES DOCUMENTS ?

1. Dans la conversation, cliquer sur le bouton  en bas de l'écran.
2. Sélectionner le document à envoyer.
3. Le document est ajouté à la conversation.
4. Cliquer sur le bouton envoyer 
5. Les formats de fichiers autorisés sont : Excel, Word, PDF, Image (poids max de 10 Mo).

- **UNE FAQ**

Cas d'usages

Renforcer les liens entre les centres de santé et leurs partenaires

- **Constats :**

- Peu de visibilité sur ce qu'il se passe à l'hôpital ou avec les autres acteurs de la ville
- Donc pas assez d'échanges pour fluidifier et sécuriser la prise en charge des patients
- Quels sont vos constats?

- **Objectif :**

- Créer un point de contact simple dans les centres de santé pour des échanges sécurisés avec vos partenaires
- Avez-vous besoin d'échanger via Santélien en interne du centre ?

- **Actions à mener:**

1. Installer Santélien
2. Rendre visible ce point de contact à l'ensemble des acteurs de votre territoire (avec appui DD)

ANNEXES

Autres exemples de cas d'usages Santélien

Gérer un épisode de prise en charge nécessitant l'**intervention de plusieurs professionnels de santé** exerçant en ville ou en établissement, ainsi que des intervenants issus des **secteurs médico-social et social, autour d'un même patient**



Ces épisodes peuvent être **limités dans le temps ou plus longs, mais nécessitent une coordination entre les différents professionnels** afin de se transmettre de l'information pour gérer les transitions, **d'améliorer la synchronisation et la mise en cohérence de leurs actions et faciliter la gestion des aléas de parcours**

Ces **épisodes de soins et d'accompagnement** peuvent par exemple être liés à :

Sortie d'hospitalisation et retour à domicile nécessitant un suivi en lien avec l'hôpital

Survenue d'une **pathologie ou d'un épisode de vie** nécessitant la coordination entre de nombreux acteurs des champs sanitaire, médico-social ou social

Nécessité de structurer un plan personnalisé de coordination en santé (PPCS)

Organisation du maintien à domicile d'une personne âgée ou d'un malade chronique dont les fragilités rendent aléatoire ce maintien ;

- Plus généralement, le besoin spécifique de prise en charge coordonnée d'un patient par un cercle de professionnels peut donc être **lié à sa pathologie, à sa situation sociale, à son degré d'autonomie et son profil, ou à une combinaison de ces différents facteurs.**
- Dans ces situations, les professionnels ont besoin de disposer d'un « **cahier de liaison** » numérique, permettant d'organiser et suivre facilement la prise en charge commune d'un patient, et disposer aisément des informations clés sur l'évolution de l'état de santé et de sa situation sociale et familiale.
- Santélien répond à ce besoin en proposant des fonctionnalités dédiées à cette coordination interprofessionnelle : **formalisation des transmissions, notes de synthèse, envoi de photos**, partage de planning de rendez-vous, plan d'intervention se traduisant par une liste de tâches à accomplir, alertes automatiques lors d'évènement-clés dans le parcours du patient (hospitalisation, sortie d'hospitalisation), focus sur un document ou extrait de document.
- Santélien a vocation à appuyer et armer les **parcours et prises en charges pour les pathologies nécessitant une structuration** renforcée : insuffisance cardiaque chronique, soins palliatifs, oncologie, etc
- En complément, **Santélien offre une fonctionnalité de tchat instantané sécurisé**, adaptée à l'échange de données sensibles de santé. Le tchat Santélien permet aux professionnels d'échanger en groupe, autour de la situation spécifique d'un patient, mais aussi plus largement pour répondre à leurs besoins divers d'organisation en lien avec leur pratique professionnelle. Le tchat Santélien est ainsi un facilitateur de l'exercice coordonné sous toutes ses formes (CPTS, MSP, CDS, SSAD et SSIAD...).



Santélien

La solution eParcours d'Île-de-France

Modalités de déploiement



Les prérequis organisationnels au déploiement



Avoir identifié une équipe projet (déjà constituée avec le qui fait quoi), avec un interlocuteur bien identifié pour SESAN et l'ARS



Identifier les personnes ayant besoin d'un compte (nombre et type de professionnels)



Disposer d'un mail professionnel individuel pour chaque utilisateur et de supports à l'usage accessibles (ordinateurs, téléphones)



S'assurer que les besoins de l'ensemble des acteurs (sanitaires et sociaux) sont pris en compte



S'assurer que les structures sont bien renseignées dans les annuaires régionaux (ROR notamment), et avec le bon niveau de description pour assurer le rattachement de chaque acteur



Définir un référent Santélien par établissement pour gérer les rattachements structure



Identifier les modalités de création de dossier et de validation de l'identité des patients

Pour le dossier de
coordination

Les prérequis techniques au déploiement



Pour la mobilité

- Les utilisateurs doivent être dotés d'un téléphone individuel
- Les téléphones doivent être équipés au minimum de la version OS Android 6 ou iOS 13



Pour la version web

- Santélien fonctionne sur tous les navigateurs récents **mis à jour**
- Pas de contraintes concernant l'OS des machines (Windows, Mac ou Linux).
- Il est parfois recommandé de vider les caches pour bénéficier des dernières mises à jour, ces MàJ sont communiquées par des note de version envoyées après chaque mise en production. Pour les grands établissements la mise en place d'un script forçant cette action pour les utilisateurs est possible et fortement recommandé.
- Les VPN ou firewall peuvent impacter le fonctionnement de l'outil (urls à Whitelister).

**Complémentarité
entre les programmes eParcours et Sécur
et entre leurs outils**

Complémentarité Santélien / DMP / MSSanté

Vue générale (situation à avril 2022)



Cas d'usage	Aide à l'organisation quotidienne des professionnels intervenant auprès d'un même patient	Consultation des documents produits dans le cadre des prises en charge passées du patient	Échange sécurisé entre professionnels habilités à échanger des données de santé	Échange sécurisé entre professionnels et patients
Patients concernés	Patients nécessitant une coordination lors d'un épisode de soin	Tous (sauf si le patient refuse l'ouverture automatique de son espace santé – <i>opt-out</i>)	Tous (sauf a priori si concerne un épisode de soin géré dans Santélien)	Tous (sauf si le patient refuse l'ouverture automatique de son espace santé – <i>opt-out</i>)
Accès autorisés <i>Se référer à la Matrice d'habilitation de chaque outil</i>	Tout intervenant auprès du patient : <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de santé • Professionnels à usage de titre • Professionnels des secteurs médico-social et social • A terme, patients et proches aidants 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de santé (carte (e)CPS nominative) • Professionnels à usage de titre • Patients et bientôt proches aidants 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de santé • Professionnels à usage de titre • Professionnels des secteurs médico-social et social • Patients et bientôt proches aidants 	
Types de fonctionnalités	<ul style="list-style-type: none"> • Echange d'information au quotidien : plan d'intervention, objectifs partagés, notes partagées, tchat, listes partagées, tâches, notifications du cercle de soin,... • Situation sociale • Profil patient/ historique • Partage documentaire 	Consultation de : <ul style="list-style-type: none"> • Documents (alimenté par patient et par PS/ES/Labo...) • Historique de remboursements • Profil patient / historique • Carnet de vaccination • Directives anticipées 	Echanges de messages et pièces jointes	
Obligations	Pas d'obligation	Alimentation systématique	Échange de données de santé personnelles interdit sur les boîtes non sécurisées. Envoi obligatoire des documents au MT ou médecin prescripteur	

Complémentarité Santélien / DMP / MSSanté

Qui a accès (situation à avril 2022) ?



Alimentation /
Consultation /
modification

Alimentation /
Consultation

Nominative*

Organisation-
nelle

Oui

Oui (il faut une carte
CPS)

Oui

Oui

Professionnels de santé

Médecins G et spé (hors méd du travail**), chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, infirmiers, orthophonistes, audioprothésistes, opticiens lunetiers, ergothérapeutes, diététiciens...

[Selon matrices d'habilitations \(ex : complet pour médecins / limité pour opticiens\). A noter : ce sont les matrices d'habilitation qui font foi](#)

Professionnels à usage de titre

Psychologues, chiropracteurs, ostéopathes psychothérapeutes

Oui

Etude en cours pour que ces acteurs intègrent le RPPS afin d'obtenir une carte eCPS qui pourrait permettre (selon habilitations à définir) d'accéder au DMP (horizon automne 2022 à ce jour)

Oui

Oui

Professionnels du médico-social, du social et autres

Exemples : assistants sociaux, éducateurs, assistants maternels, permanents des lieux de vie, mandataires judiciaires, aides soignants, coordonnateurs DAC, équipes médico-sociales APA des conseils départementaux, auxiliaires de vie, etc.

Oui

–

Oui

* La boîte nominative est associée au numéro RPPS ou ADELI du professionnel

** Les médecins du travail peuvent depuis début avril alimenter les DMP mais pas les consulter.

Contenus/Fonctionnalités (non exhaustif)	DMP	Santélien
Documents produits dans le cadre de la pec du patient. <i>Ex : prescriptions / résultats d'examens</i>	Oui	Oui
Synthèse (ex: profil médical, synthèse psy, DLU...)	Oui	Oui
Notifications d'évènements dans le dossier	Oui	Oui
Historique de remboursements	Oui	–
Antécédents / allergies / traitements, etc.	Oui	Oui
Historique des vaccinations	Oui	Oui
Directives anticipées	Oui	Oui
Formulaire et étapes de Parcours (insuffisance cardiaque, périnatal, diabète, cancer...)	–	Oui
Flux de séjours à l'hôpital (notifications sur les entrées et sorties du patient)	–	Oui
Situation sociale (famille, environnement de vie, scolarisation, etc.)	+/-*	Oui
Tchat	–	Oui
Composition du cercle de soin	Pros de santé	Tous professionnels habilités
Listes de travail partageables (listes de patients suivis sur un sujet donné)	–	Oui
Carnet de liaison partagé avec les membres du cercles de soins (non accessibles par le patient)	–	Oui
Tâches et tableau de bord des tâches	–	Oui
Demandes d'appui, d'expertise ou de prise en charge	–	Oui
PPCS (plan personnalisé de coordination en santé)	Oui (résultat du PPCS)	Oui (création et complétude du PPCS)
Messages d'absence et délégation de compte		
Objectifs / souhaits du patient	Oui	Oui

* Le patient peut compléter son profil médical avec notamment : personnes à prévenir en cas d'urgences, de confiance, aidants, aidés, facteurs de risque/habitudes de vie,